

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 572

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nations, est trop connue pour que nous en retractions les étapes ici. Mais ce que l'on sait peut-être moins dans tous les milieux, c'est la ferveur et la fidélité de ses convictions féministes. Ernest Bovet est en effet l'un de ces hommes comme il s'en trouve, Dieu merci, un plus grand nombre qu'on ne le croit dans notre pays, pour lesquels la justice de notre cause est un principe absolu et qui ne se discutent même pas. Et non content de professer ce principe et de le défendre par la parole et par la plume, il l'a encore mis en pratique — ce que ne savent pas toujours faire des féministes masculins... c'est-à-dire qu'au lieu de traiter les femmes, avec la condescendance protectrice de quelques-uns, comme des petites filles qui ont tout à apprendre, il a toujours collaboré avec elles sur un pied d'égalité parfaite, discutant leur point de vue, le prenant en considération et leur apportant une aide précieuse par l'autorité de son nom et l'étendue de son expérience. Rappeler les conférences qu'il nous a données, celles de nos Assemblées auxquelles il a participé, les consultations et les informations que nous avons toujours trouvées auprès de lui, serait vraiment faire l'histoire de notre mouvement féministe suisse au cours de ces dernières années, si étroitement Ernest Bovet a-t-il été en relations avec toutes ses manifestations. Et quand nous parlons ainsi de lui, qui de nous en pense n'associe à cet hommage de reconnaissance sa femme, dont la vaillance à défendre, elle aussi, nos idées est toujours pour nous un précieux encouragement ?

Le *Mouvement Féministe*, dont M. et Mme Bovet sont de fidèles lecteurs et de fervents amis, sait qu'il parle au nom de tous ses abonnés en leur exprimant à l'occasion de cet anniversaire ses vœux les plus chaleureux, en même temps que sa profonde gratitude.

E. Go.

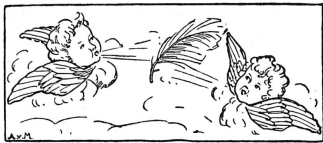
Contre le chômage

Appel à la réflexion

Un des *leit-motiv* — des *slogans*, pour employer un terme moins démodé ! — des recommandations actuellement faites à notre population est celui de la nécessité de l'accoutumance à une vie simple, aux restrictions inévitables, et au renoncement à nombre de luxes et agréments.

Nous sommes pleinement d'accord que, devant la révision sérieuse qui s'impose des valeurs essentielles à notre vie, les valeurs matérielles ont tenu une beaucoup trop grande place, et que c'est une discipline salutaire que de savoir s'imposer quelques privations. Mais nous supplions les femmes qui nous lisent de bien réfléchir que ces privations, si elles ont le devoir de se les imposer à elles-mêmes, elles n'ont pas le droit de les imposer à autrui. Nous ne savons que trop en effet, par une longue expérience, que trop de femmes croient faire œuvre patriotique en renonçant aux services d'une autre femme qu'elles privent ainsi avec une coupable légèreté de son gagne-pain; et nous n'avons pas oublié celle qui se vantait d'économiser trois francs par quinzaine en renvoyant la femme qui lui lavait les cheveux (c'était aux temps des cheveux longs!) et qui équilibrait bien difficilement un petit budget bien fragile sur ces trois francs et quelques autres! Que l'on songe aux fem-

mes de ménage, aux couturières, aux repasseuses, aux professeurs libres, à tant d'autres qu'effraye déjà la menace du chômage, et que, envisageant les temps qui s'approchent, celles qui savent la vraie signification du terme de solidarité féminine, agissent en conséquence.



DE-CI, DE-LÀ

Utiles conseils.

Le Centre genevois d'organisation ménagère nous communique les sages recommandations suivantes:

Les femmes suisses doivent-elles apprendre à tirer ?

— Non, répondent catégoriquement nos autorités militaires. Les Services complémentaires féminins n'institueront pas de cours de tir et ne préferont leur appui à aucune tentative visant à faire de la femme une guerrière. Si donc des femmes recouraient à l'emploi d'armes en temps de guerre, elles seraient, conformément aux lois de la guerre, assimilées par l'ennemi à des francs-tireurs, et, une fois faites prisonnières, immédiatement fusillées. Tel fut, nous dit-on, et nous le croyons facilement, hélas! le sort de centaines de Polonaises qui, sans appartenir à l'armée, avaient voulu résister par les armes à l'envahisseur.

Voilà qui est net. Cependant, comme nous le disions dans notre précédent numéro, dans plusieurs villes des cours de tir pour femmes ont été organisés, soit par des Sociétés, soit par initiative individuelle, et l'on verra au *Petit Courrier* l'opinion à cet égard d'une de nos lectrices. La Section de Zurich de l'Automobile Club féminin, notamment, a mis sur pied, sous la direction de maîtres-tireurs expérimentés, un cours de tir, qui semble avoir remporté grand succès, d'après la description qu'en fait Mme Bosch-Manuel dans le *Schw. Frauenblatt*:

Tout à tour, tandis que les unes, bien installées dans la salle, prennent du thé et discutent des questions techniques, les autres, debout, l'arme à l'épaule ou le pistolet à la main, visent les différents cibles. Les plus avancées s'exercent en plein air, tirant à cent ou deux cents mètres, debout ou couchées. Ajoutons que, avant toute chose, il est fait à chacune une démonstration du maniement de son arme (lorsque les fusils d'ordonnance font défaut, l'on utilise des fusils de chasse), comment on la charge, et on la décharge, et que, à chaque instant, on rappelle la prudence élémentaire. « Une arme à feu n'est pas un jouet », ne cesse de répéter le professeur à ses élèves. Des femmes hystériques ou simplement trop nerveuses n'ont rien à faire ici, et quoique touche à une arme doit savoir contrôler ses nerfs, garder son sang-froid et pouvoir se concentrer sur

M. Duttweiler, le chef du parti des Indépendants, avait, paraît-il, préconisé, lui aussi, l'organisation de cours de tir pour femmes, auxquels il a fallu renoncer, l'autorité militaire ayant refusé les munitions nécessaires à ces exercices.

Ménagères, employées de maison, des quantités considérables de denrées de toutes sortes passent entre vos mains. En utilisant rationnellement ces produits, vous simplifierez le ravitaillement de votre pays.

Ne gaspillez pas! Il sera toujours plus aisé de restreindre le gaspillage que de supporter des restrictions sévères, si un jour l'approvisionnement de la Suisse devenait plus difficile. Évitez donc de préparer des repas trop copieux qui dépassent les besoins réels du ménage. Ne faites pas de gros déchets en épluchant les légumes. Utilisez les restes de repas pour la confection de soupes, ou réchauffez pour le repas du soir ce qui reste des plats de midi. N'achetez que les quantités nécessaires à vos besoins courants de denrées facilement périssables (lait, légumes, fruits, etc.).

Entretenez soigneusement les vêtements et les chaussures. Utilisez rationnellement du gaz, de l'électricité, du combustible et de l'eau chaude.

Ménagères, employées de maison, en agissant ainsi, vous contribuerez activement à la défense économique de notre pays.

Restrictions de guerre.

Tous les pays en guerre restreignent la production et la consommation de l'alcool. En Allemagne, c'est la jeunesse qui est visée par une ordonnance du 9 mars. En Grande-Bretagne, l'impôt sur la bière, qui était déjà de 40 centimes suisses par litre, a été relevé. (A titre de comparaison, en Suisse 1 litre de bière paie 1,2 cent. d'impôt.) Le sucre mis à la disposition des brasseurs a été diminué de 30 %.

En Suisse, de telles mesures sont tout aussi souhaitables, dans l'intérêt tant de l'économie nationale que de la santé publique.

IN MEMORIAM

Le Professeur Docteur D. Gourfelin

Toutes celles, et elles sont nombreuses au près et au loin, qui éprouvent une grande admiration et une profonde affection pour Mme le Docteur L. Gourfelin-Welt, si connue dans tous nos milieux

tations d'une activité appelée peut-être à prendre un grand essor.

Mais Mme Fierz, la vénéralisée ex-présidente de la *Frauenzentrale* de Zurich, est, pour d'autres motifs, nettement opposée à ces exercices féminins de tir. Voici ce qu'elle écrit à notre confrère:

Que paraît-il que (les femmes suisses doivent-elles apprendre à tirer?) se pose n'est chose possible qu'en période de désarroi et d'angoisse. Certes, nous avons dû, vu cette situation, nous incliner devant des mesures qu'en d'autres temps nous aurions repoussées; mais la préparation de la femme à une participation active à des actes de guerre ne paraît pas justifiée. Car à quoi servirait quelques centaines, ou même quelques milliers de femmes armées — et cela même si leur discipline était impeccable, car il faut bien se rendre compte que toute entorse à cette discipline ne serait que génératrice de dangers — à quoi servirait-elles contre une armée d'invasion pourvue de tous les perfectionnements avec lesquels la technique moderne réduit un peuple en soumission? Que l'on songe aux tanks, aux chars d'assaut, aux parachutes, aux bombes incendiaires, aux gaz asphyxiants... Cette armée d'invasion n'aurait-elle pas de son côté armée des femmes dans ses rangs? et le massacre d'homme à homme s'étendrait-il aussi de femme à femme? Et qu'est-ce qui contribuerait davantage que l'aspect d'une femme en armes à détruire chez l'homme en guerre les derniers sentiments de générosité et d'humanité? Et comment, après de pareils combats, une femme, un enfant, pourraient-ils encore compter avoir la vie sauve et voir respecter la dignité de l'être humain? En vérité, ce serait le déchaînement de toutes les forces du Enfer!

Non, la tâche de la femme n'est pas là. La Finlandaise que nous admirons tous n'a pas, comme l'avatrice russe, lancé des bombes sur la population civile, mais elle s'est trouvée à point nommé partout où elle pouvait libérer un homme pour le combat, et à la sorte certainement rendu le meilleur service à son pays. Or, chez nous aussi, pareil travail se trouve en abondance.

Ce que, surtout, il ne nous faut pas oublier, c'est que l'état de guerre ne peut pas et ne doit pas être un état normal ni durable. C'est un état d'exception comme un accès de fièvre malfébrile, pendant lequel toutes les forces saines de l'organisme doivent rester intactes, pour pouvoir procéder, une fois l'accès passé, au rétablissement de la santé. Or, ces forces restées intactes, c'est parmi les femmes qu'un peuple doit pouvoir les trouver, et c'est pourquoi il ne faut pas qu'elles se laissent entraîner dans le tourbillon de la bataille, mais constituent par leur calme et leur raison le rempart de la vie du foyer, de l'économie publique et de la civilisation...

Que pensent de leur côté nos lectrices de tout ceci?

J. GUEYBAUD.



Glané dans la presse...

Dix petites écolières...

Des Heures de la guerre (Paris) ce tableau saisissant:

Une école de banlieue. Côté filles. De petites filles qui épellent l'alphabet, s'exercent à l'art de la chaine, sautent à la corde et jouent à la marelle.

Une heure. Finie la récréation, sous le soleil de juin qui met du rouge aux joues. On est en classe. Peut-être qu'on chante...

Soudain, la sirène de l'usine proche couvre de son cri sinistre, qui ébranle les nerfs, les voix fraîches et inexpertes de la chorale improvisée. La jeune maîtresse — une stagiaire timide qui additionne à peine trois fois l'âge de ses élèves — conduit hâtivement dans la tranchée-abri son insouciant troupeau. Les fillettes rient à ce jeu nouveau qui interrompait la monotonie des heures. Dame! on est déjà descendu dans l'abri, et ma foi, on s'y amuse. Que la guerre est drôle aux yeux des gamines de six ans!

Les méchants oiseaux tournoient dans le ciel clair, et, comme les rapaces, cherchent une proie.

Un crissement sonore, pareil à la soie qu'on déchire, et qui s'enfile en se rapprochant du sol. Un coup de tonnerre. Un nuage de terre et de fumée. Un trou...

Elles n'ont pas souffert, les dix écolières dont les corps sont maintenant étendus, près des mères gémissantes, dans la classe qui, tout à l'heure, retentissait de leurs gazouillis de moineaux. Elles reposent sagement, et la maîtresse, à leurs côtés, inerte et blanche, ne les grondera plus.

Là-bas, au front, à cette même heure, des soldats lisent les chères lettres que l'agent de liaison vient de distribuer: « Mon papa chéri, je suis bien sage... Tu vois que je commence à écrire avec de l'encre... Reviens vite... Ta petite fille qui a beaucoup de chagrin et qui pense à toi... »

Des S. C. F. passent la visite sanitaire

Du Courrier de Genève, ce joli croquis des opérations de recrutement féminin qui se sont déroulées dans toutes nos villes au cours de ces dernières semaines:

Elles étaient trente-cinq convoquées ce jour-là. Trente-cinq de tout âge, entre dix-huit et... Le règlement fixe le maximum à soixante ans.

Sur deux rangs fantaisistes, elles écoutent les premières instructions d'un officier. Au fait, est-il major ou capitaine? Qu'importe! Il n'a pas l'air terrible et c'est déjà rassurant. Tant mieux, car tout ce qu'il raconte sent la discipline, le « service » quoi! et nombre bonnes volontés se sentent fléchir. « Code militaire... livret... demander autorisation département militaire... consulter affiche mobilisation... etc. » les mots sont précis et fleurissent la liberté entravée. Qu'il est donc dur d'en abandonner un peu de cette liberté chérie. Et il

faut un certain caractère pour le faire volontairement!... Nos trente-cinq commencent à le comprendre. Ah! Si on pouvait encore s'écarter... Mais non. On est dans l'engrenage, il ne reste plus qu'à suivre la filière et l'on verra bien...

Ce qu'on a vu? Des jeunes filles et des femmes les nerfs tendus, riant de leur exploit, anxieuses de l'issue de l'aventure, de plus en plus rassurées à mesure que s'effectuaient les visites et les entrevues éliminatoires, et tout à fait satisfaites pour ne pas dire joyeuses quand, ayant été reconnues « aptes », elles se retrouvèrent en nombre plus restreint (il y eut des déchets en cours de route) sur deux rangs écoutant le « spitz final » de l'infirmerie-chef.

Plus trace d'inquiétude dans les yeux de celles qui, auparavant, appréhendaient encore d'être enrôlées et craignaient de s'être mis étourdiment un fil à la patte. Non. Elles éprouvaient enfin cette joie intérieure d'avoir fait leur devoir et, sans fanfaronnade, elles se sentaient fières de pouvoir servir leur patrie en femmes, avec simplicité et dévouement.

Les « tramelotes » lausannoises

La Feuille d'Avis énumère tous les détails que comporte l'exercice de cette nouvelle profession féminine:

...Et puis, il y a le règlement de service qu'aucun agent ne doit ignorer. L'assimilation de ce document, qui comprend quelque quatre-vingts pages, et constitue le bréviaire de l'employé, demande déjà pas mal de temps. La plupart des cas qui peuvent se poser à un conducteur ou à un contrôleur de la compagnie y sont posés et résolus.

...M. Fatio, ingénieur, chef du Service du mou-

vement, nous confiait, à l'issue des premières journées, combien il avait été surpris de voir avec quelle assiduité, quelle rapidité d'esprit et quelle plume de réflexion ces dames avaient suivi l'initiation théorique. Sous certains rapports, même, elles semblent dépasser les apprentis masculins. Cette impression est de bon augure pour la suite des opérations.

Dès le premier matin, donc, nos tramelotes ont circulé sur les voitures, comme contrôleurs, accompagnées chacune d'un instructeur. Durant treize jours, elles continueront d'apprendre le métier, puis ont été livrées à elles-mêmes.

Une fois au courant de tous les détails relatifs au service du contrôle, elles apprendront encore à conduire les trolleybus, tâche pour quoi elles sont plus spécialement destinées. Afin d'observer toutes les exigences que pose la circulation actuelle, les agentes devront d'abord passer le permis de conduire pour « poids lourds », et ensuite, seulement, se mettront au trolleybus, véhicule infiniment plus facile à piloter qu'un camion.

La question de l'uniforme posait à la direction un problème délicat. Ce costume devait être à la fois solide, correct, pratique et d'une élégance compatible avec la grâce féminine. Il faut convenir que le choix a été fait avec goût.

La tenue de nos « tramelotes » est un « deux-pièces » de toile bleue, égayé d'une ceinture de cuir. Le chapeau est un petit feutre fort coquet dont l'aile se rabat sur l'œil. Outre le changeur commun à tous les employés, les femmes-contrôleurs portent encore une petite sacoche de cuir, contenant le sifflet et la clef, objets que leurs collègues masculins glissent habituellement dans leur poche.